



AG EMPREINTES

mercredi 18 février 2016

Présent-e-s

Membres Effectifs : André Nora, Cléda Etienne, De Tiège Stéphanie, Defleur Cédric, Dessard Marine, Dupont Anne-Sophie, François Marie, Gillon Xavier, Greimers Alexandre, Joseph Lisa, Lekane Elise, Manet Doriane, Nassogne Hugo, Quiryne Thibault, Roegiers Hugo.

Membres Sympathisants : Berlandi Adrien, Beyens Elise, Biedonski Carole, Brasil Santana Nicolas, Casterman Melvin, Cockaerts Annick, Delvaux Clément, Etienne David, Gallez Elsa, Guinot Marisa, Haenraet Lucie, Haguinet Camille, Lebecq François, Le Clef Mathieu, Moulan Nicolas, Nassogne Gaël, Pierret Héloïse, Rouard Elise, Saussus Olivier, Schlögel Nathalie, Wechseler Noémi.

Excusé-e-s

Membres Effectifs : Abrassart Gaëlle, Baudson Adeline, Cornet Lise, Deliens Caroline, Domange Gilles, Gérard Pierre, Gerard Thomas-Pierre, Guastella Florence, Hanssens Jonas, Jacquemin Patrick, Ledecq Pierre, Mottint Olivier, Noël Philippe, Préat Charlotte, Quintens Thibaut, Rase Nadège, Robert Jérôme, Rommelaere Claire, Rouard Evan, Tordoir Julie, Wilputte Hadrien.

Membres Sympathisants : Anciaux Alixe, Allard Julie, Bayet Thibaut, Bibani Abeng Yves, Cornélis Matthieu, Demont Samuel, Leclercq Laurence, Orobello Guiseppe.

Procurations :

Baudson Adeline donne procuration à Gillon Xavier
Guastella Florence donne procuration à Dessard Marine
Jacquemin Patrick donne procuration à De Tiège Stéphanie
Noël Philippe donne procuration à Roegiers Hugo
Rase Nadège donne procuration à Dupont Anne-Sophie
Rouard Evan donne procuration à Quiryne Thibault
Tordoir Julie donne procuration à Joseph Lisa

L'assemblée générale réunit 21 membres effectifs présents ou représentés sur 40. Le quorum est atteint.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du compte-rendu de l'AG du 11 mai 2016

Le compte-rendu est approuvé.

3. Admission et démission des membres, administrateurs

a) Nouveaux membres effectifs :

Claire Roemmelaere et Nora André sont admises comme membres effectives de l'AG d'Empreintes.

b) Démission des membres effectifs

L'assemblée prend acte des démissions de : Gaëlle Abrassard, Lise Cornet, Caroline Deliens, Pierre Gérard, Thomas-Pierre Gérard, Pierre Ledecq, Thibaut Quintens et Julie Tordoir.

4. Programme d'activité 2017 :

En 2017, Empreintes entre de plein pied dans la mise en œuvre des agréments renouvelés tant en tant qu'organisation de jeunesse (2017-2020) qu'en tant qu'asbl gestionnaire du CRIE de Namur (2017-2019). Les projets s'articulent toujours autour de 5 axes de travail mais dans un ordre différent. La création d'un axe 2 « extrascolaire » remplace l'axe « nature » du précédent agrément. La sensibilisation à l'importance du contact avec la nature est aujourd'hui une thématique qui se traduit par des activités menées avec tous les publics.

Axe 1 : Ecocracs (15-25 ans)

Axe 2 : Explorateurs (extrascolaire)

Axe 3 : « Tous acteurs de son environnement » (précarité)

Axe 4 : Acteurs d'ErE (publics relais)

Axe 5 : L'école des éco-citoyens

La thématique de la transition et de la résilience prend place dans les activités d'Empreintes et imprègnent progressivement les documents de présentation. C'est dans ce contexte que la charte sera actualisée.

Les cinq axes du programme d'activité, envoyé aux membres en version papier, sont illustrés par la présentation d'activités spécifiques par les porteurs de projets.

5. Budget 2017

Alexandre Greimers, trésorier, présente le budget 2017.

Il remercie l'équipe et particulièrement Carole et Brigitte pour la confection de ce budget.

La structure de financement d'Empreintes se présente comme ceci :

- 25 % Subside FWB pour l'agrément organisation de jeunesse
- 14 % Subside emploi APE (RW)
- 27 % Subside en temps qu'asbl gestionnaire du CRIE de Namur (RW)
- 34 % autres (contrats : RW mobilité, Bruxelles Bruit, pouvoirs locaux, formations, ...)

La structure des dépenses se répartit entre 86 % pour la masse salariale et 14 % pour le fonctionnement et les projets.

Le budget 2017 se caractérise par :

- Il est pour la première fois à l'équilibre (+ 300 euros), ce qui est beaucoup plus rassurant que le déficit de 37900 euros budgété en 2016
- Une faible augmentation des coûts (+400 euros)
- Une augmentation des produits de plus de 38 500 euros
- Plus de certitude dans les recettes

Les bonnes nouvelles sont

- le saut de classe OJ obtenu en 2016 (qui n'était pas intégré au budget 2016) (+ 11000)
- le subside EMSR (RW) pour la campagne Emile
- La multiplication des Eco-Watchers
- Un subside unique de 15000 euros pour les activités DD du plan d'action CRIE
- Un subside de 15000 euros pour l'outil Forêt destiné aux mouvements de jeunesse
- L'obtention d'un emploi à mi-temps supplémentaire comme Maribel Social (augmentation du temps de travail avec un coût complémentaire)

Le budget a été arrêté fin janvier et depuis, Empreintes a obtenu depuis la promesse d'un subside et d'un poste APE pour les projets précarité énergétique et deux nouveaux sauts de classe OJ.

Par contre, une probable indexation des salaires aura lieu en cours d'année et n'a pas été prise en compte dans l'évaluation des dépenses.

Un membre interroge la diminution de moitié des Prestations association entre le budget 2016 et le budget 2017. Cette diminution correspond à la réduction du nombre de projet bruit en néerlandais pour les Empreintes fait appel à l'association Biloba comme soutraintant.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

6. Charte d'Empreintes

La Charte d'Empreintes a été adoptée en 2012. Le CA a décidé de lancer un travail collectif autour de cette charte afin de la réécrire. L'objectif étant que celle-ci corresponde davantage aux nouveaux enjeux et nouvelles réalités de la société et d'Empreintes.

Plusieurs étapes pour l'actualisation :

- discussion lors de cette AG afin d'amorcer le travail
- GT qui se réunira 1-2 fois (avec des membres, des administrateurs et des travailleurs)
- Un temps en CA
- Un temps en équipe

Comment cette charte est-elle utilisée concrètement au quotidien ?

Par exemple, dans le processus d'évaluation des projets, on évalue le « respect » de la charte. Mais la charte est aussi une affirmation de nos pratiques. L'actualiser, c'est également prendre le temps de questionner et de prendre conscience de nos pratiques. Elle est un document qui présente l'association auprès de l'extérieur (carte de visite).

7. Programme d'activité 2017 :

Première année de deux agréments (OJ et CRIE).

Cinq axes :

1. Ecocracs
2. Explor'acteurs (exta-scolaire)
3. Tous acteurs de son environnement
4. Outil
5. Projets école

Focus sur un projet/axe à travers un world-café.

8. Agenda :

La prochaine AG aura lieu le mercredi 10 mai 2017

Lisa Joseph